

# La décréolisation des Afrodescendants : un aboutissement de la décolonialité dans les Amériques

*Milka Valentin-Hubert (MCF Civilisations Hispano-américaines et Caribéennes. Université des Antilles - CRILLASH LINIVÈSITÉ POU LARÈL LIBÉTÉ MATINIK / NOU MATINITJÉ)*

La Colonialité de l'Être, dans les Amériques Noires, nous oblige à interroger le processus de créolisation et de néo-créolisation des Africains, déportés et esclavisés puis « libérés et intégrés », dans ledit Nouveau monde.

L'identité créole, imposée par les colons et embrassée par ces peuples, contraint ceux-ci à maintenir et à valoriser un paradigme qui nie leur Personnalité Humaine. Englués dans cette identité créole, ils peinent à en cerner les véritables enjeux. Maintenus dans la Sous-Humanité, objets de toutes les discriminations, ils vivent, aujourd'hui encore, un conflit identitaire permanent de type schizophrénique.

La décréolisation des mentalités, des postures, donc de l'imaginaire, comme nouvelle approche dans la dynamique de la décolonialité du Pouvoir, du Savoir et de l'Être, s'impose, afin que les peuples Afro-descendants des Amériques recouvrent leur liberté et leur dignité en tant que Personne Humaine.

Nous nous proposons de mettre en exergue les mécanismes et les enjeux du processus de créolisation des Africains réduits en esclavage et de leurs descendants, puis d'ouvrir quelques pistes de réflexion sur le processus inverse.

La décréolisation signifierait, pour ces peuples, leur sortie du Paradigme Civilisationnel Occidental Colonial Créole, raciste et racialisant, et leur réinscription dans leur Paradigme Civilisationnel des Origines.

## **1. Comment circonscrire le Paradigme Civilisationnel Occidental**

## Colonial Créole ?

Le Paradigme Civilisationnel de l'Occident repose sur une vision métaphysique plurielle de l'Humanité. Cette vision Créole qui proclame l'existence de plusieurs espèces humaines ou essences humaines, adossée à la pensée cartésienne binaire et manichéiste, posée en absolu, s'est inscrite dans l'imaginaire mondial, et toutes les réfutations de la recherche scientifique ne réussissent pas, encore, à en venir à bout.

De cette vision métaphysique créole, de l'Être humain tangible, découle la hiérarchisation de l'Humanité et sa cohorte de concepts et de notions universellement acceptées :

- Concept de race (*couleur stigmaté, blanc versus non-blanc*)
- Notion de pureté de sang (*pur versus impur*)
- Notion d' Humanité versus Sous-humanité (*question de l'âme*)
- Concept de Civilisation versus Barbarie (*le barbare*)
- Notion de Culture versus Nature (*le sauvage*)
- Concept de Supériorité versus Infériorité (*le civilisateur*)

La vision essentialiste est le fondement de la domination. Elle génère donc un processus de formatage des peuples et surtout de celui qui, par colonisation, se trouve en position de dominé.

### 2. Le processus colonial de créolisation des Africains: un formatage

Aborder la thématique de la créolisation des Africains, réduits en esclavage, nécessite un retour sur deux définitions, essentielles à la compréhension du processus à l'œuvre dans ledit Nouveau Monde.

Le dictionnaire Babault de 1836 nous donne une définition des termes créole et créolisé :

Créole : *Blanc né en Amérique. Personne née, éduquée, élevée dans la Colonie.*

Créolisé : *Naturalisé aux Colonies, qui a les goûts et les habitudes d'un colon.*

Durant toute la colonisation, les européens, n'ont eu de cesse de mettre l'accent sur la différence existante entre le blanc de la Colonie et le blanc de la Métropole. Quel en était le fondement ?

Les premiers descendants des blancs dans la Colonie furent le fruit des relations sexuelles entre blancs venus d'Europe et autochtones. La pureté de sang, dont l'Espagnol se prévalait en 1492, avait été corrompue.

Malgré toutes les dynamiques de re-purification du sang mises en œuvres durant le 16<sup>ème</sup> siècle, tout colon, issu de blancs nés dans la colonie, communément appelé blanc créole, portait, désormais, cette tâche indélébile qui faisait de lui un être stigmatisé, d'une « race abâtardie par le sang et les mœurs des autochtones ».

La vision occidentale créole basée, comme nous l'avons signalé, sur l'existence de plusieurs natures/essences humaines légitimait donc cette hiérarchisation appliquée aux blancs nés dans la colonie. De ce fait, le blanc de la Métropole, représenté dans la colonie par les administrateurs coloniaux, nourrissait une forme de mépris vis-à-vis du blanc créole.

Les goûts et les mœurs des colons blancs, dont parle la définition, sont intrinsèquement liés à la Mort, à la prédation de l'Humain et de l'Environnement :

- Prédation du genre Humain (*guerre, viol, meurtre, torture*)
  - Prédation des civilisations (*destruction*)
  - Prédation des territoires (*conquête territoriale, spoliation*)
  - Prédation des sociétés (*démantèlement des organisations sociales*)
- Prédation des hommes (*castration de l'être social*)
- Prédation des femmes (*viol et vol*)
- Prédation de la Nature (*extraction abusive, épuisement des sols et des ressources, empoisonnement de l'environnement*)
  - Instauration de la propriété privée (*matérialisme, patrimonialisation*)
- Prédation spirituelle et mentale selon quatre principes de base : *Méfiance,*

*Haine, Envie, Peur.*

- Déification de l'Ego (*individualisme, égoïsme et égocentrisme*)
- Érection de l'identité matérielle de l'Être comme modèle
- Dénigrement de l'identité spirituelle de l'Être

La définition du blanc créole de Babault (Babaultl, 1836) prend, cependant, tout son sens, dans le cadre de la domination coloniale et esclavagiste. En fait, par habitus, les colons blancs créoles ont développé et exacerbé ces goûts spécifiques de prédation, lesquels sont devenus des référentiels dans ledit Nouveau Monde.

Rien d'étonnant à ce que les colons - maîtres créoles, dudit Nouveau Monde, se soient évertués à imposer leur modèle, la créolisation, aux noirs comme aux blancs.

Écoutons à ce propos l'esclavagiste Poyen de Sainte Marie en 1792, puis, l'abolitionniste Victor Schoelcher, avant l'abolition de l'esclavage de 1848 :

Les commandeurs doivent recevoir l'ordre le plus absolu de ne point infliger aucune correction aux nègres débarquant de Guinée [...] ; on doit commencer à les corriger que lorsqu'ils sont assez **créolisés** pour être jugés capables de commettre des fautes avec connaissance de cause, car il serait dangereux de leur tout passer » ...« après deux ans, ils [les Africains] seront *créolisés et d'excellents esclaves* (Poyen de Sainte Marie, 1792, p.48)

Ces magistrats peuvent faire beaucoup de bien ou beaucoup de mal dans la sphère de leur action. Que l'on y mette des *créoles ou des créolisés* et nous prédisons d'avance que l'institution tournera au détriment des esclaves (Schœlcher, 1847, p.73)

Le créolisé est bien, selon ce qu'en dit Babault, celui qui s'est conformé à l'habitus « *naturalisé* », a adopté « *les goûts et les habitudes d'un colon* ».

La réussite de tout projet de colonisation repose sur une seule stratégie : la transformation du colonisé /esclavisé afin qu'il soit malléable, docile, soumis, et serve les seuls intérêts du colon.

Ce formatage n'a pu se réaliser sans son préalable ; le **viol** de l'Humanité du

colonisé/esclavisé, en l'occurrence, celui de l'Humanité Africaine.

Les chroniqueurs européens, eux-mêmes, rapportent cette violence déshumanisante exercée sur le continent Africain, lors des razzias, du transport vers les côtes, du processus de décervelage (*arbre de l'oubli*) et lors de l'internement dans les entrepôts.

La privation de liberté, la traversée de l'Océan, la déportation/déterritorialisation sont eux aussi des actes de prédation de l'Humanité préalables à la déstructuration de l'Africain.

Sur le continent Américain, la déstructuration de l'Être africain prend une dimension systémique. Il s'agit du **processus de créolisation**, un processus normalisé, codifié, sans aucun précédent dans l'histoire de l'Humanité, destiné à aliéner (sens pathologique du terme) physiquement, mentalement et symboliquement l'Africain en vue de sa domestication. Il prend ses fondements dans une fiction juridique.

La fiction juridique est une technique juridique d'assimilation de deux catégories juridiques différentes par « nature » pour appliquer aux deux la même solution pratique. Il s'est agi pour l'autorité coloniale, consciemment, de soumettre juridiquement des êtres humains en les assimilant à des catégories différentes d'elles-mêmes par nature, afin de leur imposer la même fonction...qui était celle d'être au service, et sous l'autorité de leur propriétaire... Par nature, l'esclave ne possède aucune autonomie de la volonté... l'existence de l'esclave appartient au maître, en conséquence, l'autorité coloniale avait atteint son objectif : reconnaître juridiquement le colonisé comme ayant pour fonction d'être au service exclusivement et totalement du bien-être de la population colonisatrice (Monotuka, 2008, p. 31).

Le processus de créolisation repose sur :

- la vente (*meuble : violence symbolique*)
- la mise en esclavage (*esclave : aliénation de la liberté*)
- l'affranchissement (*affranchi : liberté consacrée dans la sous-humanité*)
- la dépersonnalisation/instrumentalisation (*corps-outil de production*)

- la dépossession du corps (*viol/fornication, nègre/négresse reproducteurs*)
  - la violence physique et symbolique (*sévices et châtiments corporels publics*)
  - la désocialisation (*destruction de la famille, matrifocalité*)
- la décivilisation/déculturation/acculturation (*uniformisation, interdiction des pratiques corporelles, spirituelles et culturelles, christianisation*)
- la manipulation mentale (*construction de la haine intragroupe*)

Dans le cadre de la société coloniale, esclavagiste et créole aux Amériques, l'Africain est réduit en esclavage et ses descendants, transformés dans le processus de créolisation, s'appellent les **nègres créoles**. Il conviendrait mieux de les appeler les **nègres créolisés**. Cette déstructuration/construction appelée **créolisation**, intégrée par le nègre né dans la colonie, et appliquée au **nègre bossale**, aurait donné naissance, selon les esclavagistes, à une « belle et nouvelle » Humanité » inférieure au blanc et supérieure au noir bossale, qui se déclinerait selon une hiérarchisation liée à la gradation de la couleur et au niveau de domesticité. Écoutons Louis-Élie Moreau de Saint-Mery :

*Les nègres créoles naissent avec des qualités physiques et morales qui leurs donnent un droit réel à la supériorité de ceux qu'on a transporté fraîchement d'Afrique et ce fait qu'ici la domesticité a embelli l'espèce »... A l'intelligence, le nègre créole réunit la grâce dans les formes, la souplesse dans les mouvements, l'agrément dans la figure, et un langage plus doux et privé de tous les accents que les nègres africains y mêlent. Accoutumés, dès leur naissance, aux choses qui annoncent le génie de l'homme (blanc), leur esprit est moins obtu que celui de l'Africain » ...« Le nègre créole ... est élevé au milieu de ses parents et de ses amis, qu'il ne quitte plus, qui soignent son enfance, le forment à tous les travaux, lui donnent le goût de la propriété (nécessaire à l'individualisme et au matérialisme) et l'exemple de l'obéissance (nécessaire à la soumission) ; ils l'éduquent enfin convenablement à son état (mentalité d'esclave) [\[1\]](#)*

La valeur marchande du nègre créole est elle aussi supérieure à celle du nègre bossale, si bien que les colonies deviennent de vraies fabriques d'esclaves.

Il y a, je reconnais des différences entre le nègre de traite et le nègre créole ; différence dans les formes, différence même dans la valeur : où le nègre de traite valait 200fr, le nègre créole pourrait en valoir 1200. Qu'est-ce à dire ? Il vaut mieux comme instrument, sans doute : il a été dressé au travail ; il vaut mieux comme animal, il s'est acclimaté ; mais vaut-il mieux comme homme ?...Allez à l'homme et cherchez ce qu'il devient (Saint Mery, 1875, p.46) ?

**Nous voyons ici la fabrication d'une ontologie créole, déshumanisée, formée à la soumission mécanique comparable à celle de l'animal domestiqué.** Le nègre créole/créolisé est donc un être façonné dans, par et pour la prédation du maître. C'est un africain déstructuré.

Le bilan de la créolisation et de la néocréolisation/assimilation, en termes de croyances, de mentalités et de comportements chez les Afro-descendants, révèle la perversion de l'Être social.

L'Afro-descendant, inféodé à la vision créole et coloniale, est convaincu qu'il n'a pas d'Histoire. Il croit en la mission rédemptrice de la colonisation et de l'esclavage. Enfermé dans une posture de servilité et de soumission à tous les prédicats blancs, la vérité ne peut sortir que de la bouche du blanc.

La peur constitue l'essence de son existence : peur du blanc-figure du maître, peur du manque, peur de penser, peur de la Vérité, etc. Ces inhibitions le conduisent à toutes les formes de corruption : la politique du ventre, la culture de la dépendance, l'acceptation des vaines réformes et compromis politiques, le défaitisme et l'immobilisme, l'adoption du prêt à penser colonial comme plus haute expression de la démocratie. Il est devenu le défenseur - répétiteur-applicateur zélé des pratiques et des décisions coloniales.

Il valorise toutes les stratégies de prédation inculquées comme stratégies de réussite par le biais de la tradition orale : telles la débrouillardise, la jalousie, la délation, l'écrasement de l'Autre soi-même, le sens exacerbé de la propriété, l'irresponsabilité intragroupe, etc.

Il s'épanouit et se détruit dans la culture de la haine, de la méfiance et la division: haine de soi, haine de l'Autre soi-même qui l'enferment dans une violence circulaire et intra-groupale exacerbée.

L'imaginaire / mentalité coloniale conduit à la destruction des Afro-descendants

dans les Amériques. Une rupture épistémique s'impose donc.

### **3. Le métis et la question de la décolonialité/ décréolisation de l'Être**

Tous les peuples de la terre, tous les groupes ethniques, au gré des migrations et des rencontres, se sont toujours mélangés, sans qu'à aucun moment n'apparaisse un concept destiné à catégoriser le produit de cette rencontre humaine et culturelle. Ce fut le cas en Espagne du 8<sup>ème</sup> au 15<sup>ème</sup> siècle, durant toute la présence arabo-musulmane.

La notion de pureté de sang, du casticisme, apparaît, avec les succès de la Reconquête, dans l'Espagne de l'Inquisition. Il s'agit d'une différenciation religieuse discriminante opposant chrétiens et musulmans, dont les morisques font les frais. La pureté de sang devient un sujet de terreur et s'accompagne d'une vague de conversion au christianisme, d'exil et de d'extermination du peuple espagnol non chrétien.

Transposée dans le Nouveau monde, avec la Conquête Espagnole, la notion de pureté de sang va concorder avec la qualification d'hérétiques apposée aux autochtones des terres découvertes, dont les mœurs, les croyances et l'apparence physique étaient différentes de celle des conquérants décivilisateurs.

Ce sont les premiers rapports entre deux groupes ethniques, imposés par la nature, mais inscrits dans une dynamique de prédation, qui vont justifier l'apparition de la notion de sangs-mêlés, et que la Couronne espagnole va combattre, car elle mettait en péril l'existence même du projet économique de colonisation des territoires.

N'oublions pas toutes les injonctions de récupération de la pureté du sang, faites aux premiers colons par le pouvoir colonial métropolitain, uniquement liées à la transmission du patrimoine volé - la terre - et à la pérennisation du projet colonial. Les mariages entre indiennes et blancs étaient, en effet, interdits, mais le viol et la procréation ne l'étaient pas.

La notion de sangs-mêlés a introduit, donc, une différenciation sur la base de la pureté spirituelle/culturelle et de la pureté ethnique, et a légitimé la hiérarchisation ethnique et culturelle.

Le «sangs-mêlés» est donc une catégorie dans le processus de hiérarchisation de

l'Humanité et de cristallisation de l'identité blanche inauguré dans le Nouveau Monde.

Avec le processus de créolisation, appliqué principalement aux noirs, la catégorie sangs-mêlés, qui beaucoup plus tard, va se décliner avec le terme «métis», va devenir le parangon de la prédation de l'Humanité des Noirs.

Alors que le sang-mêlé était une marque de l'abâtardissement du blanc, il est considéré comme une marque d'amélioration du noir animalisé.

En vrais zoophiles les blancs vont, par la prédation dominatrice, produire une multitude de sous-catégories empruntées aux croisements des espèces du règne animal, renforçant ainsi le projet de déshumanisation des Noirs et de leurs descendants et entraînant une racialisation destructrice de l'unité au sein du groupe, laquelle se vérifie en Martinique par cette maxime : «le mulâtre ne veut rien savoir de sa mère».

Dans le cadre de la Plantation esclavagiste, le sang-mêlé devient presque une catégorie mythique, à laquelle il faut se raccrocher pour valoriser son Être, acquérir de l'humanité, et échapper à l'enfer de l'esclavage. C'est le principe de la peau qui sauve.

Observons que dans l'imaginaire américain, la notion de métissage ne s'est presque jamais appliquée au mélange entre noirs et indiens dans les Amériques.

Le métissage biologique, est-ce donc un brassage des peuples en présence dans les Amériques ? À cette question nous répondons : Non.

Nous le savons tous, c'est le résultat de la prédation de l'Humanité des femmes non-blanches ; « indiennes » et noires.

Si cette proclamation de Bolivar (1815) « *Nous ne sommes ni européens, ni indiens, mais une espèce humaine intermédiaire entre les légitimes propriétaires de ce pays et les usurpateurs ...* » [\[2\]](#) a servi de prédicat à une identité américaine métisse, le concept n'en demeure pas moins raciste, hiérarchisant et déshumanisant. Bolivar le dit lui-même : « *une espèce humaine* ».

En quoi une rencontre entre êtres humains donne t-elle naissance à une autre espèce humaine ?

Le concept du métissage est une fiction raciale coloniale qui rompt le principe de l'Unicité de la Nature humaine.

D'un paradigme raciste, le métissage biologique et l'identité qu'il sous-tend : le métis est devenu un modèle universel. Sa valorisation est un agencement du désordre colonial et une positivation/universalisation de la fracture de l'Humanité. Il est donc le pilier de la Colonialité de l'Être américain.

Le métissage, une ontologie née de la prédation de l'humanité, déifiée et érigée en modèle planétaire, se décline aujourd'hui comme une injonction subliminale de l'élite dominante mondiale à destination des groupes dominés. Quel en est l'objectif ?

Le dominant blanc sait que le métissage tend à affaiblir le groupe des dominés, à désamorcer ses luttes et à empêcher sa radicalisation, parce que le dominé est assis entre deux chaises. Il ne peut pas cibler ouvertement son dominateur car il fait partie de sa chair et de son sang. Il a peur du regard de l'Autre lui-même, car il peut être taxé de raciste et susciter des conflits internes. Le métis est lui aussi dans une position inconfortable car il ne peut pas choisir entre ses deux géniteurs. Le dilemme est de nature à démanteler le groupe et à déstabiliser les individus, car on est souvent obligé de choisir son camp.

Par le biais du métissage, c'est aussi la colonialité du pouvoir qui opère, car il y a une capitulation permanente du dominé face au groupe dominant, dans lequel il tente de s'intégrer. Le métissage étant présenté comme une amélioration de l'humanité du non-blanc, il donne toujours lieu à des comportements aliénants, à des formes d'assimilation et de mimétisme qui frisent la paranoïa.

Le concept de métissage est un concept prédateur de l'Humanité. Il enferme l'Être dans une identité raciale matérielle opposable à l'identité humaine spirituelle. La déconstruction de ce paradigme colonial créole s'impose donc.

#### **4. Les Afro-descendants des Amériques : Quelle identité ?**

L'Afro-descendant des Amériques est un être paradoxal, et schizophrène. La question identitaire est celle qui revient dans toutes les situations sociales. Faut-il se revendiquer créole ou Africain ?

L'Histoire de la société de Plantation nous révèle que le Noir, qu'il soit bossale ou

créole/créolisé, s'est battu de façon permanente contre le processus de créolisation. Il a lutté, de façon souterraine, pour pérenniser son identité africaine. Il a développé une civilisation de la résistance dans laquelle l'empreinte du Paradigme Civilisationnel Africain est essentielle ; celle de la célébration de l'Harmonie cosmique de la Création.

Face à la volonté de néantisation et de déshumanisation des colons blancs créoles, le Noir, par son rapport au cosmos et à sa spiritualité, a Humanisé les Amériques. Par son énergie vitale, sa créativité, ses chants, ses danses, il a construit, à l'instar des civilisations africaines, un vivre ensemble basé sur la solidarité, le partage, l'amour, nécessaires à l'équilibre et à l'harmonie.

La théorisation du concept d'*identité créole*, comme projet de valorisation et positivation de la créolisation et de la supposée naissance d'une « *Humanité nouvelle* » métisse, au sein de la Plantation esclavagiste américaine, nous verse dans l'essentialisme pur.

Dans l'essai « Éloge de la créolité », en proclamant, « *ni européen, ni africain, nous nous proclamons créoles* », les théoriciens de la créolité se sont résolument inscrits en droite ligne de la pensée esclavagiste (Bernabé, Chamoiseau et Confiant, 1989, p. 69).

Parler de l'Afro-descendant des Amériques, le nègre créole, en tant qu'humanité nouvelle, est une sérieuse offense à l'Humanité des noirs esclavisés. Car ce concept d'Humanité nouvelle, ou « *Humanité créole* », deux termes antinomiques, revient à attribuer à la colonisation, l'esclavage et la créolisation, des aspects positifs, et à entériner les allégations des colons esclavagistes, selon lesquelles « *la domesticité a embelli l'espèce* » (Saint-Méry, 1875, p.13).

Selon ces théoriciens, le créole Afro-descendant serait le pur produit de la Plantation. Après l'arbre de l'oubli, « l'expérience du gouffre » (Glissant, 1997), l'expérience du viol ; la Plantation, ce lieu d'asservissement, serait devenue le lieu de naissance d'un Être spécifique, un métis, un être sans antériorité, sans ancestralité, mais détenteur d'une « beauté », d'une « sensualité », d'une « finesse », fruits du métissage biologique et doté d'un imaginaire « spécifique, créatif », lié au métissage culturel.

Ordonnancement, positivation et modélisation du désordre colonial sont ici à l'oeuvre.

La Plantation figurerait comme le creuset d'une renaissance au contact de La Civilisation. Les esclavisés auraient donc développé des pratiques culturelles dites syncrétiques à l'origine du concept de métissage culturel.

Il convient d'interroger ce concept devenu la vitrine des sociétés américaines.

Pour qu'il y ait contact de civilisations, il faut au minimum deux civilisations. Les esclavisés n'ont jamais été reconnus comme des êtres appartenant à une autre Civilisation, mais comme des barbares, sans Histoire et sans Civilisation.

Dans la Plantation, les esclavisés ne recevaient aucune éducation/instruction occidentale, ils étaient maintenus à l'écart de toutes les formes d'expressions culturelles des blancs créoles. Leur éducation religieuse se réduisait à l'adoration des Saints et à la récitation de quelques prières.

Qu'elle est donc cette civilisation occidentale, qu'elle est donc cette non-civilisation dont on parle dans le phénomène de mise en contact civilisationnelle, laquelle aurait produit ce syncrétisme, puis ce métissage culturel ? Y a-t-il eu contact de civilisations ?

Et pourtant, le syncrétisme ou métissage culturel a toujours été présenté comme un mécanisme à sens unique, comme un apport de la Civilisation Occidentale dans la Non-Culture des nations esclavisées. La vision occidentale du syncrétisme a toujours été celle d'une capture des éléments culturels européens par les esclavisés, laquelle aurait abouti à un adoucissement des mœurs sauvages des Africains, à une transformation de la spiritualité africaine, à un adoucissement des sonorités barbares du tambour, à une modération des signes de dépravation des danses africaines, si bien qu'on a longtemps parlé de « survivances africaines » dans la culture des Amériques noires (Bastide, 1973).

Nous savons que les esclavisés domestiques (cuisinières, nourrices), celles qui étaient le plus en contact avec les blancs créoles, étaient celles-là mêmes qui introduisaient les formes d'expressions culturelles africaines dans le vécu quotidien des blancs de la colonie (aspect culinaire, chants, danses, contes, croyances, imaginaire et créativité etc.).

Peut-on honnêtement parler de syncrétisme et de métissage culturel, qui plus est, de *culture créole* ? Peut-on parler de brassage de cultures ?

En fait, ce syncrétisme, ce métissage culturel, ne serait rien d'autre qu'une pérennisation de la Civilisation africaine. Celle-ci s'est adaptée à l'environnement et aux normes coercitives de la Plantation. Il s'est agi d'une stratégie adaptative de *couverture*. Le vaudou Ayitien, le Candomblé brésilien, la Santéria cubaine en sont des exemples vivants.

La Civilisation Africaine a socialisé et ré-humanisé les Amériques, d'un espace de mort et de déshumanisation, elle en a fait un espace de vie et de créativité. La culture qui s'est imposée dans les Amériques Noires et le Nouveau Monde, en général, est la culture africaine déclinée dans cet environnement spécifique. Une culture qui valorise l'Humain et tous les êtres vivants.

Nous ne pouvons en aucun cas l'appeler «culture créole ». Le concept de «culture créole » relève d'un vol, d'une usurpation des codes culturels africains déposés dans l'espace mortifère de la Plantation créole.

L'exemple du Tango argentin est très révélateur de la tradition millénaire du vol de la Civilisation Africaine par les Occidentaux, ainsi que l'ont pratiqué, jadis, les intellectuels grecs Pythagore et Platon auprès de l'Égypte noire pharaonique.

En effet, qui sait que le Tango est la récente dénomination de la danse africaine « *milonga kanyengue* » [\[3\]](#), attribuée à celle-ci, dans un effort d'évacuation totale de la présence civilisationnelle noire au sein d'une Argentine débarrassée aujourd'hui de sa composante ethnique noire ?

Toute la socialisation des groupes humains, dans les Amériques noires, s'est faite par les Africains nés sur le continent américain et africain. L'identité culturelle africaine du continent américain a été confisquée par le maître, colon blanc créole, et par son pouvoir de domination coloniale, sur les êtres et les choses, il a dénommé/baptisé créole tout ce qui entrait dans son patrimoine ; nègre créole, animaux créoles, danses créoles, cuisine créole, etc.

Le concept de métissage culturel et de culture créole est un viol de la Civilisation Africaine.

En conséquence, affubler le Noir des Amériques d'une *identité et culture créole* est un crime contre la Civilisation Africaine et contre l'Humanité des Noirs.

Le colon européen blanc créole n'a rien créé sur le continent américain, il l'a

décivilisé et ensauvagé.

L'apport de la Civilisation Africaine à la Civilisation Occidentale et au Monde mériterait d'être aujourd'hui révélé dans une perspective de démystification, de rétablissement/propagation de la vérité Historique, et de récupération de l'Histoire civilisationnelle du peuple Noir, en vue de sa restauration.

Le Noir des Amériques vit un dilemme de type schizophrénique car il vit, toujours et encore, dans le regard de l'Autre. C'est un humain ontologiquement modifié, en proie à une identité duelle et conflictuelle. Deux choix s'offrent à lui :

Être ce que le maître a fait de lui, un être étranger à lui-même et par conséquent se rejeter lui-même, pour mériter son intégration dans le paradigme occidental créole, raciste et déshumanisant : c'est le Dénier.

Ou

Réintégrer son Paradigme Civilisationnel Africain naturel, ce qui signifie retrouver le sens de la Liberté, propre à tous les êtres vivants, penser par lui-même et pour lui-même, donc réintégrer sa vraie Nature Humaine.

Dans les sociétés américaines et caribéennes racistes et racialisées, le Noir, comme à l'époque esclavagiste, est dans une dynamique de survie matérielle et mentale. L'injonction de résilience lui est, en permanence, imposée, comme solution à toutes ses difficultés, le rendant pratiquement responsable de ses traumatismes.

C'est dans le cadre d'une stratégie de résilience identitaire, inscrite dans le modèle de la prédation et élaborée comme théorie identitaire, par les créolistes/créolitistes martiniquais, que l'identité créole est valorisée et imposée dans toute la Caraïbe et l'Amérique francophone, voire hispanophone et anglophone, et dans tout l'Océan Indien.

L'identité créole a souvent été accolée au concept de métissage biologique et culturel. Qu'en est-il ?

En Amérique et notamment en Martinique, la caste blanche, qui se revendique créole, refuse toute forme de métissage. Par le choix du partenaire, elle « *préserve la pureté de la race* » [\[4\]](#) et transmet son patrimoine entre blancs, car il s'agit de maintenir la domination. C'est la colonialité du pouvoir.

Le blanc créole n'est donc pas un métis. L'identité créole n'est donc pas une identité métisse.

Cependant le blanc créole intime, au nègre créolisé, l'ordre de se conformer à cette identité créole, parce qu'il est un métis. Le pseudo métissage étant le don de civilisation fait aux barbares, l'amélioration de la race.

Ici encore, c'est la colonialité du pouvoir qui est à l'œuvre. Le blanc créole, en imposant au nègre créolisé cette identité, le maintient dans son patrimoine, exactement comme à l'époque esclavagiste, et le blanc reste toujours son référent civilisationnel.

Le créolisé ne sera jamais un créole. La Civilisation des Mornes dans laquelle s'est exprimée l'identité du peuple martiniquais a démontré son africanité.

Le Noir des Amériques vit et respire en Africain qu'il est, cependant, hier et aujourd'hui encore, il est sous domination /néocréolisation-assimilation.

Par imposition et injonction, les goûts du colon blanc créole, ses antivaleurs sont encore les signes de la réussite, du pouvoir et le paradigme civilisationnel universel de l'Humanité.

C'est donc, en conformité avec les référents du modèle civilisationnel universaliste, c'est par cette colonialité de l'Être, du Savoir et du Pouvoir, que le Noir créolisé, issu de la Plantation des Amériques, prétendument civilisé dans le creuset de l'esclavage, investit d'un pseudo pouvoir que lui confère son bourreau, se vit lui-même comme ontologiquement supérieur au Noir d'Afrique, et rejette son africanité afin de privilégier sa créolisation/créolité, son pseudo métissage biologique et culturel.

Telle une stratégie de survie, l'identité créole lui assure une pseudo valorisation de son Être, mais le plonge dans un délire mental de type schizophrénique, devenu, aujourd'hui, une problématique sociale.

La créolisation, ce crime contre l'Humanité Africaine, ce modèle de la prédation blanche créole, imposé par les colons blancs, aujourd'hui valorisé sous le label *identité créole*, pour les peuples afro-descendants des Amériques, révèle la prégnance de la Colonialité de l'Être américain blanc, noir ou mélangé.

Les enjeux politiques de l'identité créole et métisse appliquée aux Afro-

descendants, notamment en Martinique, constituent un brouillage de pistes, une mystification, une tromperie ; «Tous créoles », crient à tue-tête les békés [5]. Une telle propagande relève de la volonté de masquer la colonialité du pouvoir, car elle empêche de poser la question de la terre et du patrimoine des colons békés, hérités de la domination coloniale et de l'exploitation esclavagiste. Elle empêche, en outre, de poser la question de l'indépendance nationale des dernières colonies françaises. Les békés ne se sont jamais positionnés, à l'instar des autres colonies du Nouveau Monde, en bourgeoisie nationale, mais en colons qu'ils demeurent.

En cherchant à faire les Afro-descendants rejeter l'Afrique et privilégier la Plantation, la question des Réparations, soulevée résolument par ceux-ci, est évacuée, et le processus de résilience créole, circonscrit par le confort de la colonialité consumériste, annihile toute velléité de récupération de son humanité, dans la liberté et la souveraineté nationale, et institue une convergence génocidaire du peuple martiniquais.

## **5. Conscience Créole américaine et Colonialité**

La Conscience Créole américaine, à l'origine des guerres d'indépendance américaines du 19<sup>ème</sup> siècle, est l'expression identitaire de l'Aristocratie de l'épiderme. C'est-à-dire des colons blancs créoles et des sangs-mêlés lesquels pensaient mériter, du fait de leur ascendance blanche, une place significative dans le modèle colonial créole. La conscience créole, l'identité créole, est donc blanche et coloniale. L'Africain créolisé n'a jamais partagé cette conscience créole américaine, voire une quelconque conscience nationale. Comment, en tant que meuble, aurait-il pu partager une conscience nationale ?

L'Africain créolisé ou bossale n'a eu de cesse de combattre la créolisation, c'est-à-dire de refuser l'identité créole. Conscient du fait que la liberté est consubstantielle à l'humanité, animé donc par une Conscience Libertaire, il a participé aux guerres d'indépendances en échange de sa Liberté.

Les idéaux des États-nations américains « démocratiques » et indépendants, nés au cours du 19<sup>ème</sup> siècle, dont les principes fondamentaux relevaient du slogan : liberté, égalité, fraternité ; de la déclaration des droits de l'Homme et du citoyen, « les hommes naissent libres et égaux en droits » ; du métissage ethnique, nous laissent, aujourd'hui encore, perplexes.

De quel Homme s'agissait-il ? À quel Homme s'appliquaient ces slogans mobilisateurs, fédérateurs et pacificateurs ?

Les éclairages sur la fiction juridique « affranchie » créé par le Code Noir nous permettent de mieux appréhender la Colonialité du Pouvoir liée au droit colonial, maintenu dans les nouveaux états « démocratiques ».

L'affranchissement, c'est par conséquent donner force de loi à l'affirmation que dorénavant, le colonisé est réputé avoir la même Histoire que ceux des membres de la population colonisatrice, que dorénavant, le colonisé cherche à perpétuer comme eux la société coloniale, c'est-à-dire à maintenir et appliquer le Code Noir. ..Ils pourront donc être des affranchis-maîtres (Monotuka, 2008, p.34).

L'histoire nous révèle que les esclavisés furent rachetés d'entre les mains des maîtres, lesquels reçurent de substantielles indemnités pour perte de capital « humain » par les anciennes métropoles et les nouveaux États-nations, entrant ainsi dans le patrimoine de l'État en tant que personnes-objet et jurisapplicateurs.

*« Avoir en droit le droit d'avoir une Histoire signifie avoir le droit de légiférer sa société (Monotuka, 2008, p. 41)*

Le statut d'Affranchi, statut de sous-humain du Code Noir, appliqué aux Noirs et aux « métis » avant l'abolition, qui exigeait obéissance au maître (colon ou État), fut généralisé lors des abolitions, consacrant ainsi le maintien du Noir et de sa descendance hors de l'humanité.

Le droit créole esclavagiste, droit du colon devenu nationaliste, est donc resté le droit national des nouveaux États-nations. L'intégration des Noirs dans le modèle colonial, imposée comme politique nationale, dans toutes les sociétés américaines a, en fait, pérennisé le Paradigme Civilisationnel Colonial Créole, prédateur de l'Humanité du Noir.

La colonialité du Savoir, du Pouvoir et de l'Être, dans les sociétés américaines, n'a donc laissé aucune perspective de réhabilitation/réparation de l'ontologie du Noir, ni à ses propres yeux, ni aux yeux des blancs et des peuples de la terre.

Les Républiques « démocratiques » se sont donc construites, tout au long du 20<sup>ème</sup> siècle, en se proclamant multiculturelles, mais le préjugé de couleur et le préjugé civilisationnel sont restés les *modus vivendi* desdites sociétés. Ségrégation,

hiérarchisation raciale, maintien dans l'analphabétisme, l'ignorance et la mystification historique, sont demeurés les garants de la pérennisation de l'exploitation des terres et des hommes selon les lois du « Colonialisme interne ». (Quijano, 2000)

La forme contemporaine de la créolisation, la *néo-créolisation*, instituée par les États-nations créoles en Amérique et dans les Départements Français d'Amérique, depuis la seconde moitié du 20<sup>ème</sup> siècle, se décline avec les vocables suivants : *Intégration/assimilation/départementalisation/multiculturalité*

Les formes d'intégration nationale des noirs dans les Amériques, le statut d'Assimilation juridique appliqué en Martinique, dans le cadre de la départementalisation, proposée comme décolonisation, ne sont rien d'autre que la pérennisation du statut d'affranchi du Code Noir.

La néo-créolisation correspond, en fait, à la négation de La Personnalité Humaine des peuples non-européens dominés, à la réaffirmation de leur non-humanité et à la réaffirmation de leur manque de Civilisation.

Le Noir, en l'occurrence, toujours affranchi, a endossé sa nouvelle identité nationale de Péruvien, Colombien, Français des Départements d'Outre-Mer, en abdiquant définitivement à son Humanité.

Le Noir est-il en fait un Être Humain ?

La question de l'Humanité des Noirs a été résolue au 16<sup>ème</sup> siècle, en même temps que celle des Indiens, lors de la Controverse de Valladolid (1550-1551). Le Noir a été reconnu comme un être dépourvu d'âme. L'âme étant, selon les théologiens et juristes de l'époque, le siège de l'Humanité, le Noir fut expulsé de l'Humanité.

La question de l'Humanité du Noir n'a pas été à ce jour reposée et débattue. Par conséquent, elle est restée en suspens.

Le racisme, la marginalisation, l'exploitation, la discrimination, la discrimination positive, les meurtres légalisés, les délits de faciès, la misère, les ghettos, ladite corruption atavique des chefs d'États africains et leur présentation devant la Cour Pénale Internationale, sont autant de conséquences de cette absence/évacuation dudit questionnement.

Avoir osé, aux yeux du monde, s'instituer en tant qu'Êtres humains, c'est ce que le peuple noir d'Haïti paie encore aujourd'hui.

La réponse à cette question est un préalable à tout processus de réintégration du Noir au sein de l'Humanité, de réparation de son ontologie et de réconciliation de l'Humanité toute entière.

La réponse à cette question est aussi un préalable à la reconnaissance mondiale de l'apport civilisationnel des Noirs au développement du Monde.

Le pouvoir colonial impose une vision créole du monde, un « savoir » qui a des prétentions universalistes, alors que, tous nous savons, que la civilisation occidentale est la dernière née dans l'Histoire de l'Humanité et que les bases de sa construction relèvent du vol des codes et principes de la Civilisation noire Egypto-nubienne.

## **6. La Décréolisation : un aboutissement de la décolonialité, un impératif de Lutte**

La Décréolisation, comme processus d'extirpation du Paradigme Civilisationnel Occidental Colonial Créole des mentalités, s'impose à tous les peuples du Monde, créolisés par coercition militaire, financière, économique et culturelle.

Elle est une haute expression de la décolonialité de la pensée humaine, aujourd'hui engluée dans la vision prédatrice de la famille humaine et de tous les êtres vivants, laquelle a produit les vieux concepts d'indigène, d'intégration/assimilation, de développement/sous-développement, de marchés émergents, de consommation, de croissance, et les nouveaux concepts dits alternatifs comme la multiculturalité, la diversité, le genre, le Tout Monde, la diversalité, la discrimination positive, le développement durable, l'économie sociale et solidaire, l'écologie, le BIO, le bien-être, les médecines douces, etc. Autant de concepts avant-gardistes, lesquels tentent d'amender, de réformer la colonialité, mais qui, en coexistant avec elle, lui offrent d'autres ouvertures pour exercer sa prédation.

La décréolisation se définit donc comme une révolution épistémologique, une sortie du cadre colonial, de l'Imaginaire Colonial, une déconstruction des Mentalités et une reconstruction dans le Paradigme Civilisationnel des Origines.

La décréolisation des Afro-descendants des Amériques est une « décolonisation épistémologique » (Quijano, 2000). Elle pose donc comme fondement, l'accès à la Vérité historique, à la Connaissance dépouillée de toute velléité de domination.

Et nous disons avec le philosophe (Herbert Marcuse, 1968, p. 149) « Si l'homme a appris à voir et à comprendre ce qui réellement est, il agira avec la vérité. L'épistémologie est éthique par elle-même et l'éthique est épistémologique. »

Elle nécessite l'élaboration d'une théorie de libération spirituelle, mentale, philosophique, économique, sociale et culturelle, en conformité avec la Cosmvision africaine et l'institutionnalisation du Paradigme Civilisationnel Africain des origines.

La décréolisation, ce processus inverse à la créolisation, implique une sérieuse réappropriation/réintégration et revitalisation du Paradigme Civilisationnel Africain, par la Recherche et la Connaissance.

Le physicien, anthropologue et historien, Cheik Anta Diop, le recommandait, en son temps, aux kamites :

Nous menons et on mène contre nous le combat le plus violent, plus violent même que celui qui a conduit à la disparition de certaines espèces. (...) Il n'y a qu'un seul salut, c'est la connaissance directe (...) A formation égale, la vérité triomphe. Formez-vous, armez-vous de sciences jusqu'aux dents (...) et arrachez votre patrimoine culturel (Cheik Anta Diop, 1984).

La décréolisation des Afrodescendants des Amériques est donc une démarche résolue de liberté et de puissance, de récupération de son Être et de son Histoire.

Seule une institutionnalisation/récupération/réintégration du Paradigme Civilisationnel Kamite : Muntu, dans les sociétés, peut garantir cette reconstruction et une existence viable et pérenne au Noir, mais aussi à l'Humanité toute entière. Nous ne devons en aucun cas perdre de vue que le point de départ de l'Humanité et de la Civilisation est l'Afrique Noire.

Le géologue Mbog Bassong, chercheur sur les rapports entre les sciences de l'Univers et la régulation des sociétés humaines, le souligne en ces termes :

Quoi qu'on dise, le modèle social traditionnel est digne d'intérêt juridique,

politique et institutionnel. Bien plus : sans doute est-il aussi, par ailleurs, le seul modèle susceptible de réconcilier l'homme planétaire avec lui-même et avec les autres cultures et religions du monde, mais aussi avec l'environnement physique, sociétal et écologique. Et pour cause : il est fondé sur l'ordre de l'Univers, du reste indépassable par toute autre forme de rationalité (Mbog Bassong, 2016 : p. 41).

La perception métaphysique de l'Être humain tangible, dans le Paradigme Civilisationnel Kamite : Muntu, en langue kikongo, et qui signifie, personne humaine, convoque l'existence d'une Seule Nature Humaine. Elle proscrit donc toute hiérarchisation ou racialisation de l'Humanité.

L'Être humain, soumis à la déesse Maât [\[6\]](#), divinité féminine qui régit l'Ordre Cosmique, doit veiller à ce que sa vie soit en accord avec les principes maâtiques suivants : Amour, vérité, justice, équité, ordre, et harmonie.

Le Paradigme Civilisationnel Africain Muntu prend, donc, ses fondements dans une philosophie spirituelle ancestrale qui impose un art de vivre en accord avec tous les êtres vivants, un art d'être Humain dans lequel la femme a un rôle important, en tant qu'être divin qui transmet la Vie.

L'Ubuntu, concept du Nous (*sans l'autre je ne suis rien, je n'existe qu'à travers les autres, parce qu'ensemble, nous ne faisons qu'un*), est celui qui guidait les relations avant l'irruption de la prédation ontologique et anthropologique de la domination judéo-chrétienne-islamique.

L'Ubuntu était une pratique de tous les jours, applicable dans tous les domaines et à tous les niveaux de l'organisation sociale, car il s'agissait d'être responsable et de mettre ses talents et capacités au service de la communauté humaine et de la Vie. Tout se régulait par « les vertus consensuelles de la palabre africaine » [\[7\]](#). Avec l'Ubuntu, chaque être retrouvait sa dimension humaine sacrée, et spirituelle. Il n'y avait pas de place pour la division et l'Ego, tout était relié : les personnes, les communautés, les nations, la matière et l'énergie, le visible et l'invisible, l'humanité et le cosmos.

Ce Paradigme Civilisationnel Africain que, les africains des Amériques et leurs descendants, ont pratiqué durant toute la période esclavagiste et post-esclavagiste, pour résister à la mort spirituelle voulue par les colons, a donné naissance, en Martinique, après l'abolition de l'esclavage, à la Civilisation des

Mornes, dont le prédicat, en langue martiniquaise est : « *Tut Mun sé Mun* »<sup>[8]</sup> , affirmant ainsi l'échec du projet colonial créole ; la déshumanisation des Africains et de leurs descendants, en dépit de toutes les tares et mœurs créoles enkystés dans leur mentalité.

Avec une telle affirmation de son identité humaine spirituelle et du Paradigme Civilisationnel Africain des origines, comment le Noir peut-il accepter, et se revendiquer d'une identité matérielle sous-humaine de créole?

## **Conclusion**

C'est parce que l'Africain des Amériques est un MUNTU, un être d'une identité spirituelle, qu'il n'a jamais cessé d'être résilient et qu'il a fécondé le Nouveau Monde. La question de l'Humanité du Noir et par extension du non-blanc doit être clairement et mondialement posée. La réponse mondiale à ce questionnement est un préalable au processus de décréolisation, impératif de la décolonialité du Pouvoir, l'Être et du Savoir, donc à l'extirpation de la Vision Créole du Monde imposée comme Paradigme Universel par l'Occident, dans une visée suprématiste, dominatrice, colonisatrice et capitaliste. La réponse à ce questionnement est le premier jalon d'un incontournable retour à l'Ordre de l'Univers, prédicat fondamental du Paradigme Civilisationnel Kamite.

## **Bibliographie**

Bastide, R. (1973). *Les Amériques noires*. Paris : Payot.

Bassong, M. (2016). *La théorie du droit en Afrique. Concept, objet, méthode et portée*. Paris : Medu Neter.

Bernabe, J ; Chamoiseau, P et Confiant, R. (1989). *Éloge de la créolité*. Paris : Gallimard.

Bolivar, S. (1815). *Carta de Jamaïca*.

Cissé, Y.T. (2015). *La Charte du Manden, du serment des chasseurs à l'abolition de l'esclavage ; (1212-1222)*. Paris : Triangle Dankoun.

Diop, C.A. (1979). *Nations nègres et culture*. T1 et 2, Paris : Présence Africaine.

Diop, C.A. (1982). *L'Unité culturelle de l'Afrique Noire*. Paris : Présence Africaine.

- Fakoly, D. (2008). *Les chemins de la Maât*. Paris : Menaibuc.
- Gautier, F. (2007). *L'aristocratie de l'épiderme*. Paris : Harmattan.
- Glissant, E. (1997). *Traité du Tout Monde*. Paris : Gallimard.
- Marcusse, H. (1968). *L'homme unidimensionnel. Essai sur l'idéologie de la société industrielle avancée*. Paris : Editions de Minuit.
- Monotuka, D. (2006). *Ne m'appellez pas créole*. Martinique : Mwen.
- Monotuka, D. (2008). *A Dieu ! Le Code Noir ! L'assimilation juridique : un crime contre l'humanité*. Martinique : Mwen.
- Monotuka, D. (2012). *MUN : finie la névrose créole*. Martinique : Mwen.
- Moreno Fragnals, M. (1985). *La historia como arma y otros estudios sobre esclavos, ingenios y plantaciones*. Barcelona: Crítica.
- Moreau de Saint-Méry, L-E. (1875). *Description topographique, physique, civile, politique et historique de la partie française de l'isle Saint-Domingue*.
- Popo Klah. (2010). *Histoire des traites négrières, critique afrocentrée d'une négrophobie académique*. Paris : Anibwe.
- Poyen de Sainte Marie, J-B. (1792). *De l'exploitation des sucreries ou Conseils d'un vieux planteur aux jeunes agriculteurs des colonies*
- Quijano, A. (2000). *Colonialité du pouvoir et démocratie en Amérique Latine*. Lima.
- Schoelcher, V. (1847). *Histoire de l'esclavage pendant les deux dernières années*
- Sméralda-Amon, J. (1996). *La racialisation des relations intergroupes ou la problématique de la couleur, le cas de la Martinique*. Paris : Harmattan.
- Urvoy, F. (2009). *Science et ontologie. L'expérience multiforme III*. Paris : Harmattan.
- Wallon, H. (1847). *De l'esclavage dans les colonies, pour servir d'introduction à l'Histoire de l'esclavage dans l'Antiquité*.

---

[1] Parenthèses ajoutées par nous.

[3] Dom PEDRO : «Les racines du Tango sont africaines», Film diffusé le 8 juillet 2013 à l'Unesco, à Paris.

[4] Propos tenus par le colon blanc créole Alain HUYGHES-DESPOINTES dans une interview donnée à Romain BOLZINGER, dans le documentaire « *Les derniers maîtres de la Martinique* », 2009.

[5] Békés : Nom par lequel on désigne en Martinique les maîtres-colons esclavagistes et leurs descendants.

[6] La Maât est un concept négro-africain qui a comme représentation la déesse Maât, déesse de l'ordre, de l'équilibre du monde, de l'équité, de la paix, de la vérité et de la justice. Celle-ci est l'antithèse d'Isfet, qui représente le chaos, l'injustice, le désordre social etc. Maât est une entité symbolisant la norme universelle : l'équilibre établi par le Créateur, la justice qui permet d'agir selon le droit, l'ordre qui fait conformer les actes de chacun aux lois, la vérité, la droiture et la confiance.

[7] (Mbog Bassong, 2016, p. 39)

[8] Traduction : « Toute personne est une Personne Humaine ».